

est aussi parlé, et qui couronnait encore la chapelle des fonts baptismaux, au nord du portail de l'église, il y a environ quarante ans. L'abbé Lebeuf mentionne d'ailleurs que l'entrée du monastère, ornée des armes de la maison de Lorraine, était proche le cimetière de la paroisse (1).

D'après les *registres du greffe de la prévôté de Montmartre*, à la date du 20 juin 1764, et les *registres paroissiaux* (14 septembre 1770), il est établi que le bailli et le prévôt faisaient des ordonnances et prenaient des arrêtés concernant les inhumations dans le cimetière de la paroisse (2).

À côté du cimetière paroissial, l'intérieur même de l'église servait aussi de lieu de sépulture; mais l'opulence seule pouvait y prétendre. Parmi les personnages qui ont eu les honneurs de cette sépulture privilégiée, nous ne pouvons encore citer que quatre noms :

1° M. Jacques Dufossé, chevalier des ordres du Roi, seigneur de Watteville, lieutenant des gardes de Sa Majesté, brigadier de ses camps et armées, décédé, le 8 janvier 1702, dans son habitation à Clignancourt (3); — 2° M<sup>lle</sup> Camille, actrice de la Comédie-Italienne, décédée le 20 juillet 1768, dans sa « petite maison » de la rue Blanche (4); — 3° M. Gaillard de la Bouexière, ancien fermier général, décédé le 14 novembre 1773, dans cette délicieuse « folie », que nos pères ont pu voir, dans leur jeunesse, transformée en « Tivoli », et dont il ne reste plus aujourd'hui que les arbres du square Vintimille et le jardin du couvent établi, à présent, à l'angle de la rue de Douai et du boulevard de Clichy (5); — 4° M. de Watteville, baron de Châteauvillain, mort le 10 mai 1779, et dont la demeure était située rue de La Rochefoucauld. La rue d'Aumale traverse, depuis 1847, l'emplacement qu'occupaient les vastes jardins de cette habitation (6).

Mais voici la Révolution. Les cimetières, considérés comme biens du clergé, furent décrétés, par la loi du 15 mai 1791, biens nationaux. Par l'effet de cette loi, le cimetière paroissial de Montmartre

---

(1) L'abbé Lebeuf, *loc. cit.*, t. III, p. 116.

(2) Michel de Trétaigne, *loc. cit.*, p. 131.

(3) Idem, *ibid.*, p. 234.

(4) *Mémoires de Bachaumont*, 29 juillet 1768; J. Mauzin, *Mademoiselle Camille*, notice publiée dans le *Bulletin du « Vieux Montmartre »*, 1888, 7<sup>e</sup> fascicule, pp. 1 à 12.

(5) Michel de Trétaigne, *loc. cit.*, p. 154.

(6) Idem, *ibid.*, p. 153.

devint propriété de la commune. Puis, avec la Révolution, vint aussi la fermeture de ce cimetière, et l'on ignore ce qu'en devinrent les tombes ainsi que celles de l'église. Parmi les sépultures dont il faut déplorer la disparition, nous ne saurions omettre celle du sculpteur J.-B. Pigalle, inhumé dans le cimetière Saint-Pierre, le 22 août 1785 (1). On sait que cet artiste célèbre habitait près de l'ancienne barrière Blanche, au coin de la rue Saint-Lazare. C'est à tort que plusieurs auteurs ont indiqué sa sépulture dans le grand *Cimetière du Nord*. Il existe bien actuellement dans ce cimetière (15<sup>e</sup> division, 1<sup>re</sup> ligne, avenue Saint-Charles, n<sup>o</sup> 25) une pierre tombale levée, très ancienne, portant la brève inscription, « *Jean-Pierre Pigalle, sculpteur* »; mais cette modeste pierre ne concerne seulement que la mémoire de celui qui fut le neveu et l'élève du grand Pigalle, et qui mourut en 1796; elle provient assurément d'autre part, elle se trouve à présent adossée à la tombe de M<sup>me</sup> Devismes, née Alexandrine-Prospère Pigalle, morte en 1859, et qui fut peut-être bien la fille ou la nièce de ce Jean-Pierre Pigalle.

Des anciennes sépultures paroissiales de Montmartre, il ne subsiste plus d'autres traces que deux tronçons d'épithaphes du xvii<sup>e</sup> siècle, recueillis, de nos jours, par M. F. de Guilhermy dans ses *Inscriptions de la France du V<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècle* (t. II, pp. 92 et 93).

L'une de ces épithaphes, consacrée à la mémoire de Nicolas Doublet, avocat au parlement, est gravée sur un marbre, dont il ne reste plus qu'un fragment mesurant 0<sup>m</sup>,72 de long sur 0<sup>m</sup>,64 de large. Voici néanmoins ce qu'on a pu conserver du texte :

CY GIST NICOLAS DOVBLET, ADVOCAT AV  
PARLEMENT SEIGNEVR DE SAINT-AVBIN-SVR  
YONNE (2) ET DE CANDEVVRE CHEF DES CONSEILS  
DES MAISONS DE SOISONS (*sic*) (3) ET DE LONGVEIL (4).  
HOMME DE GRAND MÉRITE DANS SA PROFESSION  
ET D'VNE SINGVLIÈRE PROBITÉ QVI DÉCÉDA LE  
28<sup>e</sup> AVRIL 1651 : AGÉ DE 64 ANS: ET DAMOISELLE

(1) *Actes d'état civil d'artistes français, détruits dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, en 1871*, publiés par Herluison pour la *Société de l'Art français* (Orléans, 1873-1874, in-8<sup>o</sup>). — E. Tarbé, *la Vie et les Œuvres de Pigalle*, Paris, 1859, 1 vol. in-8<sup>o</sup>.

(2) Paroisse de l'arrondissement de Joigny (Yonne).

(3) Louis de Bourbon, comte de Soissons, fut tué en 1641, à la bataille de la Marfée; il eut pour héritier son fils naturel, Louis Henri, légitimé en 1643, mort en 1703.

(4) Les Longueil, marquis de Maisons et de Poissy; illustre famille parlementaire

MARIE LENOIR SA FEMME QVI DÉCÉDA LE I  
OCTOBRE 1677. AGÉE DE 82 ANS.  
LAQUELLE PAR CONTRAT PASSÉ PAR DEVANT  
GAVILTIER ET DESNOTS NOTAIRES AV CHASTELET  
DE PARIS AVEC MESSIEURS LES MARGVILLERS  
DE CETTE ÉGLISE LE 21 DÉCEMBRE 16.....  
A FONDÉ VNE MESSE BASSE POVR CHACVN  
VENDREDY, ET DEVX SERVICES COMPLETS  
POVR CHACVN AN, L'VN AV TOVR DV DECEDS  
DVDIT DOVBLET, L'AVTRE AV TOVR DV  
DÉCÉDS DE LA DITE LENOIR PENDANT  
CENT ANS, MOYENNANT DEVX MIL LIVRES  
QV'ELLE A DONNÉ (*sic*) COMPTANT AVS DITS  
SIEVRS MARGVILLERS  
..... LOVIS DOVBLET. ....

Ce marbre a été retrouvé dans le petit cimetière de Montmartre, vers 1835.

La deuxième inscription tombale, signalée par de Guilhermy, appartenait à une moitié de dalle en pierre noire qui gisait, abandonnée, dans le même cimetière, à la même époque. L'encadrement était décoré de rosaces, de rinceaux, de têtes d'anges, et d'un filet perlé. L'écusson, jadis rapporté par incrustation, n'existait plus ; il ne restait que les lacs rompus et les palmes qui avaient servi d'accessoires. L'épithaphe, toute mutilée, ne donnait, avec la date de 1664, que le nom de :

DAME MARIE COVRTIN VEVVE DE HAVT ET  
PVISSANT SEIGNEVR..... CHEVALIER DV RENOV.....  
REMARIÉE A PIERRE THIERSAULT MAITRE DES  
REQVETES ORDINAIRES DE L'HOTEL DU ROY.....

Aux deux inscriptions rapportées par de Guilhermy, nous pouvons joindre celle d'une modeste pierre tombale du xviii<sup>e</sup> siècle, que nous avons eu l'occasion de signaler, il y a quelques années, dans notre notice sur Saint-Pierre de Montmartre (1) ; nous l'avons découverte derrière le maître-autel de cette église, où elle fait partie du dallage. Non moins digne d'intérêt que les précédentes, cette inscription se présente comme nous l'indiquons ci-après ; les quelques mots qui manquent sont cachés sous le maître-autel :

---

(1) Voir le *Bulletin de la Société des Amis des monuments parisiens*, 2<sup>e</sup> vol., 1888, p. 112.

CI GIT  
DAME HENRIETTE THÉRÈSE CADET  
DÉCÉDÉE LE 15 JUILLET 1783, AGÉE  
DE 17 ANS 5 MOIS 16 JOURS, ÉPOUSE  
DE M. WEILER PEINTRE DU ROI (1)  
ÉRIGÉ CE MONUMENT  
VERTUS  
POUR LE  
REPOS DE SON AME

Gardons-nous, enfin, d'omettre la note suivante extraite par notre collègue, M. Lucien Lazard, des *Papiers des frères Lazard* conservés aux Archives de la Seine (*dossier de Montmartre*) :

« 18 janvier 1780. — *Inhumation de Louise-Zizine Vadé, décédée « d'hier, 22 ans, fille de Jean-Joseph Vadé, pensionnaire du Roy, « et d'Anne-Louise Verrier, rue Royale.* » (Anciennes archives de l'état civil de Montmartre.)

Cette « Zizine » est bien la fille de l'auteur de *la Pipe cassée*, qui obtint de Louis XV une pension de 400 livres pour avoir improvisé, à l'occasion de l'attentat de Damiens, *l'Impromptu du cœur*, opéra-comique de circonstance, qui fut joué, le 8 février 1757, à la Foire-Saint-Germain. Vadé ne devait pas jouir bien longtemps de cette pension, car il mourut âgé de 37 ans, le 4 juillet de la même année, laissant une fille naturelle, qu'il venait d'avoir d'une maîtresse fidèle et dévouée, M<sup>lle</sup> Louise Verrier : la pauvre « Zizine ». Il y avait quatre ans qu'elle avait débuté dans la tragédie à la Comédie-Française, lorsqu'elle mourut, en 1780, rue Royale (à présent rue Pigalle) (2).

Au temps de la période révolutionnaire, Montmartre ne fut cependant pas privé de lieu de sépulture. C'est probablement de la fermeture de l'ancien cimetière paroissial que date l'origine du grand *cimetière du Nord*, qui fut d'abord désigné, à cause de son emplacement, sous le nom de *cimetière de la Barrière Blanche*,

---

(1) J.-B. Weiler, peintre en émail et en miniature, né à Strasbourg en 1749, mort le 25 juillet 1791, fut reçu à l'Académie royale de peinture et de sculpture le 25 septembre 1779; fut chargé par Louis XVI, en 1785, de faire sur émail le portrait des hommes célèbres; la mort l'arrêta au milieu de cet intéressant travail. M<sup>me</sup> Kugler, sa seconde épouse et son élève, obtint du gouvernement de continuer la collection. (Siret, *Dictionnaire des peintres*, Paris, 1870, in 8°.)

D'après l'*Almanach royal* des années 1782, 1783, et 1784, Weiler habitait, au moment de la mort de sa première femme, « rue du Mail, dans la maison de M. Cadet ».

(2) Voir la *Biographie universelle* de Michaud, t. XLII, p. 402.

puis sous celui de *cimetière sous Montmartre*, enfin sous celui de *Champ du Repos*.

Quoi qu'il en soit, ce nouveau cimetière fonctionnait déjà en 1795; mais ce n'était encore qu'un enclos assez étroit, établi sur l'emplacement d'anciennes carrières abandonnées, ainsi qu'il appert d'un récit lamentable, daté de l'an III et intitulé *l'Enterrement de ma mère*, que nous avons remis ailleurs en lumière, et où l'on voit les morts, non pas enterrés, mais jetés, par les ouvertures des anciens trous d'extraction, au fond de ces carrières (1).

Non loin de là se trouvait aussi le *cimetière Saint-Roch*, qu'on rencontrait alors dans le haut de la rue Royale (aujourd'hui rue Pigalle), à main gauche avant d'arriver à la barrière, et qui remplaçait, depuis plusieurs années, l'ancien cimetière de la paroisse Saint-Roch, sis à la chaussée d'Antin (2).

Or le cimetière Saint-Roch de la rue Royale avait été, dès le début de la Révolution, affecté aux cinq premiers arrondissements de Paris, jusqu'à ce qu'un ordre du Bureau Central, en date du 14 thermidor an IV, dut en prononcer, une première fois, la fermeture, pour faire taire les réclamations des habitants, qui depuis dix ans se plaignaient de son voisinage, bien qu'il fût séparé des maisons par la rue Royale d'un côté, et des autres côtés par des jardins. C'était alors le seul cimetière qu'on prétendait hors la ville (3). Il resta néanmoins encore ouvert pendant environ deux années.

Puis, l'insuffisance de ce cimetière s'étant fait sentir, un arrêté départemental, du 16 frimaire an VI, prescrivit aux municipalités de ces cinq arrondissements de conduire leurs morts dans l'ancien petit cimetière de Montmartre. Mais les dites municipalités ne furent pas très empressées d'obtempérer aux prescriptions de cet arrêté, vu les inconvénients qu'offrait le cimetière de Montmartre par son grand éloignement et la montée difficile de son accès, tandis qu'il

---

(1) Voir le journal *Montmartre-la-Chapelle* du 30 octobre au 5 novembre et du 6 au 12 novembre 1887.

(2) Ce cimetière était situé sur la droite de la chaussée d'Antin, entre les boulevards et la rue de Provence (voir le plan de Jaillot de 1775); une ordonnance du lieutenant de police du 29 novembre 1781, homologuée par arrêt du parlement du 26 février 1782, en ordonna la fermeture; on a continué à en faire usage jusqu'en novembre 1782. (Dr Gannal, *les Cimetières*; Paris, s. d., in-8°, p. 112 de l'appendice.)

(3) *Archives de la Seine*, série D, Bureau Central du canton de Paris, n° 424 et 331. — Dr Gannal, *loc. cit.*, p. 210 (appendice).

leur paraissait encore possible de se servir du cimetière Saint-Roch pendant quatre ou cinq mois. Après avoir rappelé de nouveau son arrêté du 16 frimaire, l'administration ne tarda pas à se convaincre de la justesse de ces objections, car, le 8 messidor suivant, elle rendait un nouvel arrêté relatif à la fermeture du cimetière Saint-Roch, en désignant, cette fois, pour son remplacement, le terrain situé hors les murs de Paris, entre les barrières Blanche et de Clichy (1), c'est-à-dire le *Champ du Repos*, qui, d'abord resserré dans cet horrible et étroit enclos, où les morts étaient jetés dans des trous de carrière, comme nous l'avons dit plus haut, devait successivement s'accroître et devenir la vaste nécropole, appelée aujourd'hui le *Cimetière du Nord*.

Mais, en attendant l'établissement définitif du *Champ du Repos*, le cimetière Saint-Roch dut servir encore pendant quelque temps aux inhumations des 1<sup>er</sup>, III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> arrondissements, tandis que, en raison de son exigüité, l'ancien cimetière paroissial de Montmartre ne reçut que les décédés du II<sup>e</sup> arrondissement (aujourd'hui le IX<sup>e</sup>), pendant le court espace de trois mois (2).

Agrandi d'un peu plus d'un hectare en 1798, le *Champ du Repos* servit aux inhumations d'une grande partie de la rive droite jusque vers 1806, époque à laquelle il était, à son tour, devenu insuffisant. Quelques personnages célèbres y avaient déjà reçu la sépulture : M<sup>me</sup> Dubocage, en 1802 ; le poète Saint-Lambert, en 1803, dont les restes ont été transportés, en 1843, au Père-Lachaise ; le peintre Greuzé, en 1805, dont la tombe fut, en 1843, réunie à celle de ses deux filles, à quelques pas plus loin dans la partie de 10 hectares et demi ajoutés, en 1825, à l'ancien *Champ du Repos*, pour constituer enfin le *cimetière du Nord*.

Avant de clore ce chapitre, nous mentionnerons aussi un autre petit cimetière, lequel était jadis situé dans le haut du faubourg Montmartre, entouré de nombreuses maisons, et qui fut supprimé en 1794, conformément à la loi qui défendait les inhumations dans l'intérieur des villes (3). Ce cimetière, dont l'emplacement était à mi-distance environ des rues Buffaut et Coquenard, était placé sous

---

(1) *Arch. de la Seine*, municipalités des cinq premiers arrondissements. Établissements publics. Cimetière Roch, délibérations du 18 brumaire au 16 messidor an VI.

(2) Michel de Trétaigne, *loc. cit.*, pp. 209 et 211.

(3) Idem, *ibid.*, p. 208.

le vocable de *Saint-Eustache*, parce qu'il dépendait de la paroisse de ce nom ; on l'a aussi désigné sous le nom de *cimetière des Porcherons*. Il attenait à la petite chapelle Saint-Jean-Porte-Latine (1), qui, après la Révolution, servit d'église paroissiale, en remplacement de l'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, qui tombait en ruine, jusqu'à l'achèvement de la nouvelle église de ce nom, en 1836. De décembre 1785 à mai 1786, le cimetière des Porcherons reçut en dépôt provisoire 286 voitures d'ossements, provenant de l'ancien cimetière des Innocents qu'on était en train de désaffecter ; ces ossements furent repris ensuite et transportés à la Tombe-Issoire pour être descendus dans les catacombes (2).

Le voisinage funèbre du cimetière Saint-Roch fit donner à l'ancienne rue Royale le nom de *rue du Champ-d'Asile*, jusqu'à ce qu'elle prit celui de *Pigalle*, en l'an XI. De même, la rue des Martyrs, située entre l'ancien cimetière Saint-Eustache et la direction des cimetières de Montmartre, fut appelée la *rue du Champ-du-Repos*, de 1793 à 1806 (3).

En ce temps-là, les régions montmartroises ne pouvaient manquer d'être vouées au deuil ; en effet, dès le lendemain de la fameuse journée du 10 août 1792, c'est dans une carrière abandonnée située au pied de Montmartre, près de la barrière Rochechouart et vers la rue Pétrelle, que furent enterrés environ cinq cents soldats de la garde suisse qui périrent dans l'attaque du château des Tuileries (4). Le nom de *Trou aux Suisses* resta attaché à cette vaste sépulture.

Sept années plus tard, le citoyen Cambry, administrateur du département de la Seine, présentait, avec rapport à l'appui, le superbe projet d'un cimetière destiné aux sépultures de la totalité de la Ville de Paris, et lequel projet avait été dessiné par l'architecte Molinos. Il ne s'agissait rien moins que de transformer en une immense et majestueuse nécropole la butte Montmartre, dont on aurait disposé les carrières souterraines en manière de catacombes richement

---

(1) La chapelle Saint-Jean-Porte-Latine, succursale de Saint-Eustache, fut construite vers 1780 ; elle fut démolie après 1836 pour faire place à des Ecoles communales, qui disparurent, à leur tour, lors de l'ouverture de la rue de Châteaudun.

(2) D<sup>r</sup> Gannal, *loc. cit.* (appendice), pp. 157 et 158.

(3) Lefeuve, *les Anciennes Maisons de Paris*, t. II, p. 498. — La Tynna, *Dictionnaire des rues de Paris*, 1816, in-12, p. 360.

(4) Héricart de Thury, *Description des catacombes de Paris*, 1815, 1 vol. in-8°, p. 194.

décorées, à l'usage des familles opulentes ; à la surface extérieure, le sol aurait été couvert d'arbres, de fleurs, de gazons et de masses imposantes d'architecture, comprenant des mausolées, des fours crématoires et des colombariums avec urnes cinéraires : l'administration laissant, bien entendu, aux parents des défunts le libre choix de les faire inhumer ou incinérer. Un projet d'arrêté, joint au rapport du citoyen Cambry, débutait en ces termes :

« Article 1<sup>er</sup> : Il y aura un champ de repos pour la commune  
« de Paris. — Art. 2 : Ce champ sera situé hors des murs. —  
« Art. 3 : Il sera procédé à l'établissement de ce champ sur la  
« montagne appelée vulgairement *Montmartre*, laquelle portera  
« désormais le nom de *Champs de repos* (1). »

Bien qu'il n'y fût donné aucune suite, le projet de Cambry (2) et de Molinos (3) n'en témoigne pas moins d'un esprit de progrès large et puissant, digne de ces conceptions à la fois grandioses et philosophiques, qui sont la caractéristique de l'époque, mais auxquelles nos luttes intestines, comme nos guerres incessantes avec l'étranger, ne donnèrent malheureusement pas le temps d'éclorre.

## II. — LES SÉPULTURES CONVENTUELLES.

### § 1<sup>er</sup>. — *Sépultures de dévotion.*

*La sépulture des Martyrs.* — Suivant une tradition constante, c'est dans une crypte pratiquée dans une carrière souterraine de Montmartre, au lieu même où saint Denis et ses compagnons passent pour avoir subi le dernier supplice, que les premiers chrétiens de la contrée déposèrent les restes de leurs frères immolés par leurs persécuteurs, et vinrent prier en secret sur les *mémoires* des Martyrs, dont les restes furent exhumés, par la suite, pour prendre place sur les autels (4). D'une destination à la fois sépulcrale et religieuse, la crypte des Martyrs était en quelque sorte, sur des pro-

---

(1) *Rapport sur les sépultures*, par le Cen Cambry, Paris, an VII, 1 vol. in-4° avec planches.

(2) Jacques Cambry, antiquaire né à Lorient en 1749, mort en 1807, fut un des fondateurs de l'Académie celtique.

(3) Molinos, architecte, né en 1743, et mort en 1831, était inspecteur des Bâtiments civils de la Seine en l'an VII ; il devint membre de l'Institut en 1829.

(4) Dom Marrier, *S. Martini de Campis historia*, Paris, 1637, in-4°, p. 319.



portions infiniment réduites, une réminiscence des majestueuses catacombes de Rome (1). Le sanctuaire érigé au-dessus de cette retraite souterraine devint la chapelle dite *du Martyre*, qui prit tant de vogue au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, lorsqu'on découvrit l'ancienne crypte, que le cours des siècles avait peu à peu entraînée dans la ruine et l'oubli.

C'est probablement de cette crypte abandonnée que provenaient les trois châsses de reliques retrouvées par hasard, en 1517, dans une petite voûte établie près du maître-autel de l'église paroissiale de Montmartre, et où se lisait cette inscription : « Cy gisent les corps de plusieurs saints martyrs qui ont souffert en cette montagne. » Ces reliques furent déposées solennellement derrière le maître-autel, et le souvenir de cette translation, qui eut lieu le 15 mars 1517, fut perpétué jusqu'à la Révolution par une fête célébrée tous les ans à pareille date (2).

*Le corps de saint Olaf.* — Sauval rapporte qu'on disait que dans l'abbaye de Montmartre se trouvait le corps d'Olavus, roi de Norvège (*alias* de Norvège), jadis païen, et depuis converti par Robert, archevêque de Rouen (3). Mais le judicieux abbé Lebeuf révoque en doute cette mention : « Si c'est, dit-il, Olavus roi de Norvège, dont « il a voulu parler, le temps auquel il vivoit convient à la vérité avec « celui de cet archevêque ; mais comment le reste peut-il être vrai, « et comment sera venu en France le corps de ce saint roi, mort « en 1026 ? (4) » Le dire de Sauval peut cependant avoir quelque fondement. On sait qu'Olavus, plus connu sous le nom de saint Olaf, avait été déclaré patron de la Norvège en 1164 ; que son corps, exposé jadis dans la cathédrale de Drontheim, y fut enterré après l'introduction du luthérianisme dans cette contrée (5). Il est donc possible que, à la suite de plusieurs incendies qui endommagèrent la cathédrale, les restes de saint Olaf, qui n'étaient plus l'objet d'aucun culte, furent recueillis par les soins de quelques fervents catholiques et transportés à Montmartre pour leur offrir une sépulture

---

(1) F. de Guilhermy, *Mémoire présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1843.

(2) L'abbé Lebeuf, *loc. cit.*, t. III, pp. 104 et 105. — P. Jonquet O. M. I., *Montmartre autrefois et aujourd'hui*, Paris, s. d., in-4<sup>o</sup>, pp. 76 et 77.

(3) Sauval, t. I<sup>er</sup>, p. 356.

(4) L'abbé Lebeuf, *loc. cit.*, t. III, p. 108.

(5) Voir la *Biographie universelle* de Michaud, et la *Nouvelle Biographie générale* de Didot, au mot *Olaüs*.

plus révéérée. Est-ce que les reliques de saint Eric, roi de Suède, qu'on vénérât aussi à Montmartre, ne venaient pas d'aussi loin ? (1) Bien avant Sauval, Gilles Corrozet avait déjà parlé du corps de saint Olaf, « occis pour la foy, comme martyr, par ses propres subjets environ l'an mil XX »; seulement ce doit être par une erreur de mise en page que, dans le livre de cet auteur, on en trouve la mention placée à la suite des épitaphes les plus remarquables de l'abbaye de Saint-Victor, dans l'alinéa qui précède immédiatement celui qui a trait à la fondation du monastère des religieuses de Montmartre (2). Mais, au dire de Du Breul et de Claude Malingre, l'abbaye de Saint-Victor n'aurait réellement possédé qu'un morceau de la chemise de saint Olaf, rapporté de Norvège par Henry, religieux profès de Saint-Victor et archevêque d'Hydrunte (3). Quoi qu'il en soit, hypothèse à part, l'information de Sauval méritait bien une mention pour la curiosité du fait.

§ 2. — *Le cimetière conventuel et les sépultures abbatiales.*

Les religieuses de Montmartre avaient un cimetière particulier, bien distinct de celui de la paroisse. Suivant les usages conventuels, ce cimetière devait être situé dans le jardin de l'ancien cloître. Cependant, d'après l'abbé Lebeuf, le fond de l'église Saint-Pierre servit aussi à l'inhumation des religieuses, ainsi que le côté méridional de cette église, où l'on remarquait des tombes de quelques-unes de ces dames (4).

Suivant le *Gallia christiana* et le *Monasticon benedictinum* de Saint-Germain-des-Prés, plusieurs abbesses furent enterrées devant le maître-autel, notamment : Mathilde de Frenoy, morte en 1280, au mois de janvier; Alips de Don, morte en 1284, le premier jour de Carême; Ade de Minci, morte le jour de Saint-Côme, 1317 (voir le *Cartulaire de Montmartre*, par E. de Barthélemy, pp. 31, 36 et 37). L'abbesse Jeanne Lelièvre, qui ne doit qu'à l'épitaphe de sa tombe de nous être connue, avait été enterrée auprès de sa prédécesserice, Marie Cathin; seulement l'épitaphe, datée de 1541, qui

(1) Chéronnet, *Histoire de Montmartre*, p. 212.

(2) Gilles Corrozet, *les Antiquitez de Paris*, 1561, in-12, p. 56.

(3) Du Breul, *le Théâtre des Antiquitez de Paris*, 1612, in-4°, p. 434. — Claude Malingre, *Antiquités de la ville de Paris*, 1640, in-fol., p. 480.

(4) L'abbé Lebeuf, *loc. cit.*, t. III, pp. 116 et 117.